



Direction  
Départementale  
des Territoires

Service  
environnement et  
prévention des risques

Pôle prévention  
des risques  
et lutte contre  
les nuisances

Préfecture de Seine-et-Marne  
PRÉFET DE  
SEINE-ET-MARNE

Vu pour être annexé  
à l'arrêté préfectoral 2010/001/SEPM/AS7  
en date du 29 décembre 2010

Le Préfet  
Pour le Préfet et par délégation  
Le Secrétaire Général de la Préfecture  
signé  
Serge GOUTEYRON

**Plan de Prévention des Risques  
prévisibles d' inondations**

Vallée du Grand-Morin (partie amont)

Commune(s) de :

**- Boissy-le-Châtel**  
**- Chailly-en-Brie**

**6\_ Carte d'aléa**

BCEOM  
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'INGÉNIERIE

Fond cartographique : IGN Topo Pays © IGN 2006

Echelle 1:5000 ème

Mars 2010

**LEGENDE :**

- très fort
- fort
- faible à moyen
- lit mineur
- zone de grand écoulement
- cote de crue
- limite de commune
- limite de la cartographie

**Grille de détermination des aléas :**

Vitesse	Hauteur d'eau	
	de 0 à 1,00 m	plus de 1,00 m à 2,00 m
Faible vitesse		
Vitesse sensible		

